



Pièce n°3
Plan de zonage
1 / 5 000e

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 14 décembre 2017
Le président- Philippe TAUTOU



33 Bd de l'Yser
76000 ROUEN
Tél : 02.35.71.42.32
urbanisme@euclid-eurotop.fr

LEGENDE

- Limite de zone
 - Secteur de protection du paysage (L 151-23 du code de l'urbanisme)
 - Espace boisé classé à conserver
 - Secteur concerné par une orientation d'aménagement et de programmation
 - Secteur où 70% des logements devront avoir une taille minimale de 3 pièces (L 151-14 du code de l'urbanisme)
 - Emplacement réservé
 - Principe de desserte
 - Secteurs archéologiques
1. P01 - Datation : Néolithique moyen
2. H01 - Datation : Moyen Age et époque Moderne
 - Voie bruyante - Zone de bruit
 - ZNA - Marge de recul
 - Lisière de 50 m à proximité des massifs de plus de 100 ha
 - Secteur urbain constitué au sein de la lisière de 50 m
- UA** Zone urbaine correspondant au centre ancien traditionnel (UA)
 - UB** Zone urbaine mixte (UB)
 - UC** Zone urbaine pavillonnaire (UC)
 - UE** Zone urbaine d'équipements et de services (UE)
 - UEv** Zone urbaine d'équipements et de services (UE)
 - UMa** Zone urbaine "Mantes Université" (UMU)
 - UUm** Zone à urbaniser "Mantes Innovaparc (AUM et AUma)
 - UIa** Zone urbaine d'activités (UI)
 - UIb** Zone urbaine d'activités (UI)
 - A** Zone agricole (A)
 - AU** Zone à urbaniser (AU)
 - NI** Zone naturelle (N) comprenant un secteur NI

Tableau des emplacements réservés

N° de l'emplacement réservé	Désignation	Bénéficiaire	Surface approximative
RE 1	Fenêtre d'accès rue René Renault	Commune	753 m ²
RE 2	Création de stationnement	Commune	460 m ²
RE 3	Élargissement de voirie	GPS&O	460 m ²
RE 4	Accès quartier des Brouets	GPS&O	5 550 m ²
RE 5	Collecteur assainissement Sud (eaux pluviales)	GPS&O	2 500 m ²
RE 6	Bassin assainissement sud-ouest (eaux pluviales)	GPS&O	3 750 m ²
RE 7	Echangeur des graviers	GPS&O	4 300 m ²
RE 8	Aménagement de la RD 110	CD 78	800 m ²